

Taux de chômage annuel de branche

La DADS (Déclaration annuelle de données sociales) permet de diviser les salariés d'une branche en deux catégories :

- ▶ ceux ayant connu une période de chômage indemnisé au cours de l'année considérée ;
- ▶ ceux n'ayant pas connu de période de chômage indemnisé au cours de l'année considérée.

Il est donc possible de calculer le « taux de chômage annuel de branche » par le ratio :

$$\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisé en 2010}}{\text{Effectif total des salariés de la branche}}$$

Ce ratio permet de mesurer le chômage indemnisé dans une branche et de caractériser les salariés qui ont eu une ou plusieurs période de chômage indemnisé.

La notion « taux de chômage annuel de branche » se distingue de celle utilisée par Pôle Emploi « taux de chômage » qui compte le nombre de demandeurs d'emploi à une date donnée pour un métier donné.

Les données contenues dans ce document sont issues de l'échantillon au 12^e produit par l'Insee, à partir de la DADS 2010 pour les salariés des cabinets d'avocats¹. Comme toute donnée issue d'un échantillon, elles doivent être interprétées en tenant compte d'une marge d'erreur d'environ 5 %.

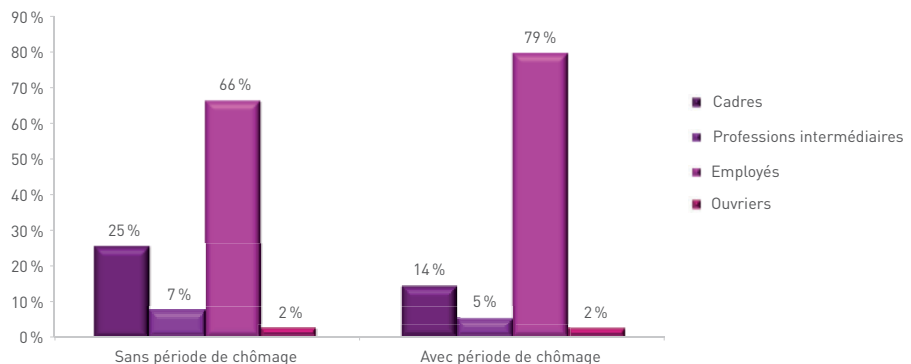
Clé de lecture :

dans la catégorie « cadres », 95 % des salariés n'ont pas connu de période de chômage et 5 % en ont connu.

▶ Chômage annuel pour chaque catégorie sociale

	Sans période de chômage		Avec période de chômage		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Cadres	9 384	95 %	528	5 %	9 912	100 %
Professions intermédiaires	2 604	94 %	180	6 %	2 784	100 %
Employés	24 948	89 %	2 952	11 %	27 900	100 %
Ouvriers	684	89 %	84	11 %	768	100 %
Total / moyenne	37 620	91 %	3 744	9 %	41 364	100 %

▶ Chômage annuel par catégorie sociale



¹ Pour une information complète sur la source des données utilisées – DADS 2010 – et la définition des indicateurs, le lecteur est prié de se reporter au document principal : chômage des salariés des professions libérales.

Clé de lecture :

36 % des salariés sans période de chômage ont moins de 35 ans, 43 % entre 30 et 50 ans et 21 % plus de 50 ans.

► Chômage annuel par tranche d'âge

	Moins de 35 ans	35-50 ans	50 ans et +	Total
Sans période de chômage	36 %	43 %	21 %	100 %
Avec période de chômage	48 %	39 %	12 %	100 %
Ensemble des salariés	37 %	43 %	20 %	100 %

Clé de lecture :

59 % des salariés sans période de chômage travaillent dans une entreprise de moins de 10 salariés et 41 % dans une entreprise de plus de 10 salariés.

► Chômage annuel par taille d'entreprise

	Moins de 10 salariés	Plus de 10 salariés	Total
Sans période de chômage	59 %	41 %	100 %
Avec période de chômage	74 %	26 %	100 %
Ensemble des salariés	61 %	39 %	100 %

Clé de lecture : parmi les salariés en CDD 72 % n'ont pas connu de période de chômage et 28 % en ont connu.

► Chômage annuel par type de contrat de travail

	Sans période de chômage	Avec période de chômage	Total
CDD	72 %	28 %	100 %
CDI	93 %	7 %	100 %
Moyenne	91 %	9 %	100 %

Clé de lecture :

19,9 % des salariés avec période de chômage ont cumulé des durées de contrats de travail inférieures à trois mois.

► Durée des contrats de travail des salariés ayant connu une période de chômage

Durée des contrats de travail	Avec période de chômage
Moins de 3 mois	20 %
3 - 6 mois	27 %
6 - 9 mois	29 %
9 mois et plus	24 %
Total	100 %